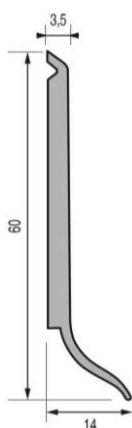
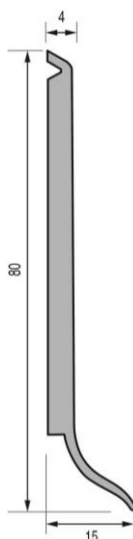
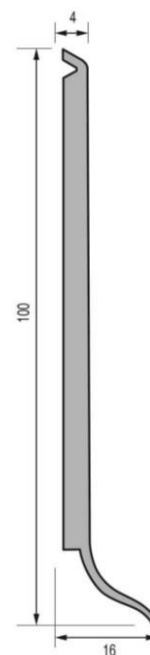


FT496 – Plinthes PVC Semi-rigide – PL60 / PL80 / PL100*Modèle PL 60**Modèle PL 80**Modèle PL 100***Descriptif**

Plinthes en PVC moussé semi-rigide, idéal pour protéger et décorer les pieds de murs.

S'adaptent à tous les revêtements de sol (PVC, moquettes, stratifiés, parquets...) grâce à sa lèvre inférieure en PVC souple.

Robustes, résistantes à l'usure et à l'humidité.

Fixation : à coller ou à clouer.

Domaine d'emploi

Usage en intérieur uniquement.

Matières

- PVC cellulaire semi-rigide, coextrudé avec du PVC souple pour la lèvre inférieure.

Références

Modèle	Couleur	Longueur	Référence
PL 60	Beige	2,20 m	18 09 510
	Blanc		18 09 520
	Gris clair		18 09 530
	Gris foncé		18 09 540
	Noire		18 09 560
PL 80	Beige		18 09 610
	Blanc		18 09 620
	Gris clair		18 09 630
	Gris foncé		18 09 640
	Noire		18 09 660
PL 100	Beige		18 09 710
	Blanc		18 09 720
	Gris clair		18 09 730
	Gris foncé		18 09 740
	Noire		18 09 760

Mise en œuvre

- La température de la pièce doit se situer entre +15°C et +35°C depuis 48 h minimum avant la mise en œuvre.
- Les plinthes, ainsi que les adhésifs ou colles le cas échéant, doivent être stockés dans le local au moins 24h avant la mise en œuvre, pour qu'ils puissent suffisamment s'acclimater.
- Dépoussiérer soigneusement et éliminer totalement tout résidu de colle ou d'adhésif.
- Éliminer toute trace grasse à l'aide d'un produit dégraissant compatible avec le support (alcool isopropylique dilué type **VHB Cleaner réf. 22 77 900** (cf. § Options) ou acétone.
Ne pas utiliser d'essence ou de White-Spirit, car ce sont des produits gras.

- S'assurer que le support est parfaitement sec.
- S'assurer que le support est solide et ne se désagrège pas.
Ne pas appliquer par exemple sur un vieux béton ou sur un plâtre de mauvaise qualité.
- Sur support poreux, appliquer préalablement un primaire compatible avec le support et la colle utilisée.
- Couper le profilé à la longueur voulue.
L'utilisation du **grugeoir pour plinthe PVC réf. 18 09 200** (cf. § Options) permet de réaliser au besoin les angles rentrants et sortants.

Pose par collage :

- Déposer un cordon homogène de mastic colle **MS Polymère réf. 49 00 010** (cf. § Options) sur toute la longueur de la plinthe.
- Lisser le cordon à l'aide d'une spatule humidifiée avec de l'eau savonneuse.
- Présenter la plinthe sur le bas du mur et presser fermement sur toute sa longueur.

Ou :

- Dérouler la colle sèche double-face **Wall-Tape R ou Wall-Tape L** en fonction de la rugosité du mur, (cf. § Options) sur le mur ou au dos de la plinthe.
- Ôter le film de protection sur 30 cm environ, en évitant de poser les doigts dessus.
- Positionner la plinthe sur le bas du mur et retirer progressivement le film de protection, tout en pressant légèrement la plinthe contre le mur.
- Une fois le film entièrement retiré, presser fermement sur toute la longueur de la plinthe.

Pose par clouage :

- Il convient d'utiliser des pointes en acier galvanisé.
La longueur des clous est à adapter au support.
- Les clous doivent être espacés de 25 cm à 50 cm au maximum.
- Les clous doivent être disposés en quinconce.
- Dans certaines situations, il peut être judicieux de combiner le collage et le clouage.

Entretien

Pour l'entretien journalier, utiliser des produits nettoyants neutres.

Options

VHB Cleaner :

- Nettoyant-dégraissant de surface à base d'alcool isopropylique dilué
- Bouteille de 1L
- Réf. 22 77 900
- Voir FT n°097



Grugeoir pour plinthes PVC :

- Permet une découpe facile pour la réalisation des angles rentrants et sortants
- Livré dans une mallette de rangement
- Réf. 18 09 200



Mastic colle MS Polymère :

- Colle élastique et étanche à tack immédiat
- Cartouche de 290mL
- Réf. 49 00 010 (blanc)
- Réf. 49 00 020 (transparent)
- Voir FT n°561



Colle sèche Wall-Tape R :

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°344



Colle sèche Wall-Tape L :

- Largeur : Voir Dinathèque
- Rouleaux de 25 ou 50 m selon modèle
- Réf. Voir Dinathèque
- Voir FT n°343



Dinac est une marque déposée de la société Dinac
Le montage ou l'utilisation du produit Dinac décrit dans le présent document implique des connaissances particulières et ne peut être réalisé que par un professionnel compétent.

AVERTISSEMENT

Avant toute utilisation, il est recommandé de réaliser des tests et/ou de valider la bonne adéquation du produit au regard de l'usage envisagé. Les informations et préconisations incluses dans le présent document sont inhérentes au produit Dinac concerné et ne sauraient être appliquées à d'autres produits ou environnements. Toute action ou utilisation des produits faite en infraction de ces indications est réalisée aux risques et périls de leur auteur. Le respect des informations et préconisations relatives aux produits Dinac ne dispense pas de l'observation d'autres règles (règles de sécurité, normes, procédure, etc.) éventuellement en vigueur, relatives notamment à l'environnement et aux moyens d'utilisation. La société Dinac, qui ne peut vérifier ni maîtriser ces éléments, ne saurait être tenue pour responsable des conséquences, de quelque nature que ce soit, de toute infraction à ces règles, qui restent en tout état de cause extérieures à son champ de décision et de contrôle. Les conditions de garantie des produits Dinac sont déterminées dans les documents contractuels de vente et par les dispositions impératives applicables, à l'exclusion de toute autre garantie ou indemnité.

La société Dinac se réserve le droit de modifier tout ou partie de ce document sans préavis.



DINAC
1210 Route les Révoulins – CS30929
38350 La Mure d'Isère
Tél. : + 33 (0)4 76 81 14 22 - Fax : + 33 (0)4 76 30 93 03